

**LA LOI SARKOZY/CESEDA DONNE TOUT POUVOIR A LA POLICE
POUR DECIDER DE LA VIE PRIVEE DES GENS. CE N'EST PAS ACCEPTABLE.
PARTICIPEZ A LA JOURNEE DU 22 MARS :**

- POUR L'EGALITE ET LE RESPECT DE TOUS LES HABITANTS DU PAYS
- POUR L'ABROGATION DE LA LOI SARKOZY CESEDA

La loi Sarkozy/Ceseda est une loi qui met les gens dans la main de la police. Elle concerne tout le monde. Voici un exemple de ce que cette loi permet :

« Je suis algérien. Je suis venu en France en 2001. La préfecture a rejeté ma demande de régularisation, mais ma vie est ici, je suis resté. J'ai travaillé sans droit.

En 2005, j'ai rencontré ma future femme, et on s'est mariés en juillet. Ma femme est française.

J'ai déposé un dossier de conjoint de français (c'était avant la nouvelle loi).

En 2006, j'ai eu une carte d'un an, mais comme je l'ai eu au bout de 6 mois (après 2 récépissés de 3 mois), elle n'était valable que 6 mois et depuis, j'ai toujours des récépissés. Je travaille, ma femme aussi.

*En janvier 2007, **un an et demi après notre mariage**, la police est venue chez moi, en fin d'après-midi. Ils étaient deux, et ils ont dit qu'ils venaient « contrôler la réalité de notre union ».*

Pendant que l'un me posait des questions, l'autre est entré dans la cuisine, dans la salle de bains, il a regardé partout. Après ils sont partis.

3 semaines après, on a reçu une convocation pour aller au commissariat pour une enquête. Là, une femme policier nous a posé des questions à ma femme et à moi. À moi, elle a demandé si je suis intégré. C'est quoi intégré ? Elle m'a demandé si je me sens bien en France, si j'ai des amis... Bien sûr que oui, puisque j'y vis ! Puis elle m'a demandé si je suis musulman. J'ai dit oui. Pratiquant ? J'ai dit non. À ma femme, elle a posé les mêmes questions sur la religion. Ma femme est pratiquante. Alors elle lui a demandé pourquoi elle ne met pas le foulard !

Elle a aussi posé des questions sur où on s'est connus, combien de temps on s'est fréquentés, si on a vécu ensemble avant le mariage, etc... Avec des fois des commentaires (« 6 mois, c'est rapide pour se marier »)

À chaque fois, elle cochait les réponses sur une feuille devant elle. Parfois elle faisait des commentaires (« 6 mois, c'est pas beaucoup pour décider de se marier... »). À la fin, on est partis, sans rien signer. »

Je donne cet exemple pour que vous compreniez bien ce que cette loi permet : Imaginez la police qui vient chez vous, ouvrir vos tiroirs, fouiller dans votre salle de bains, vous poser des questions intimes, alors que vous n'avez rien fait ! On est traité en suspect, en ennemi. On a l'impression d'être un repris de justice.

On est à leur merci. Je n'ai rien signé. Tout repose sur leur parole, sur ce qu'ils ont coché.

Et c'est très subjectif. « Intégré », qu'est-ce que ça veut dire ? Ces questions sur la religion, qu'est-ce que ça vient faire là-dedans ? Si j'avais été une femme portant le foulard, est-ce que la décision finale aurait été la même ? »

Ce n'est pas à la police de décider comment les gens doivent vivre !

La religion, l'amour, ce sont des choses intimes, privées.

Avec cette loi, c'est un type de société qui se met en place, où la police a tout pouvoir pour intervenir dans la vie privée des gens, leur imposer un code de vie complètement arbitraire ! C'est très grave. Ca touche tout le monde : les étrangers, les français qui vivent avec eux, les familles dans les quartiers populaires, tous ceux qui ne rentrent pas dans le cadre...

C'est pourquoi il faut se mobiliser contre cette loi, exiger son abrogation et marquer que français et étrangers, avec et sans papiers, jeunes et familles des quartiers, on veut un pays uni, où chacun compte à égalité avec les autres. C'est ce qu'on fera, de façon visible, le 22 mars.

**Le jeudi 22 Mars : Rassemblement à 15h00,
Place du Capitole**

Les Collectifs toulousains pour la journée du 22 mars

Programme complet de la journée d'amitié politique du 22 Mars sur le site:<http://ouvriersgensdici.free.fr>

Pour nous contacter : Tél. : 06-13-06-94-62 ;

Mail : ouvriersgensdici@free.fr

Toulouse, le 01/03/2007